

# Billet de Ronceval : les gens sont méchants

Autor(en): **St-Urbain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229809>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## BILLET DE RONCEVAL

## Les gens sont méchants

On lui disait « Cannelle » : c'est vous dire qu'il a gagné la moindre dans l'épicerie. Retiré des affaires depuis l'an dernier, il vivait heureux, mais jaloué comme tous ceux qui ont l'air d'avoir réussi.

Sa retraite n'a pas été longue : pour avoir supporté dans son magasin la grande Hélène, la tante Henriette et les trois gerces de la Cuve pendant tant d'années, « Cannelle » aurait bien mérité de vivre encore un bout de temps.

En rentrant du cimetière, on a passé à la Charrue. On s'est mis à parler de tout, pour avoir l'air d'oublier d'où on revenait. Inutile ! le moment d'après, ça a commencé :

— Voilà Cannelle tranquille, maintenant ! En a-t-il transporté des caisses et des sacs ?

— D'accord, a dit un autre, mais il en a ramassé, tout de même !

Et voilà les gens lancés ; c'est fou ce que les autres entassent, des fortunes que le prochain a sûrement dû ramasser. Eux, les pauvres jaloux, ils végètent petitement, ils vivent leur faim, tout juste ! Dame, on a commencé à casser du sucre sur « Cannelle », si l'on ose dire. C'est incroyable ce que les gens sont méchants avec les gens : ils ont tout vu, tout entendu, tout noté dans leur mémoire. Suffit d'un enterrement : on en jette des pelées sur l'intimé, comme dit le juge.

— Charrette de « Cannelle », disait Jules, point comme lui pour en raconter une bien bonne pendant qu'il vous enrossait sans faire semblant de rien. Surtout au moment des comptes : formidable qu'il était !

Si, par hasard, on relevait la petite erreur — toujours en sa faveur ! — il gongonnait doucement :

— Décidément, je baisse. Moi qui étais toujours premier en calcul oral ! Et il refaisait l'addition, et ça lui arrivait de se retromper, seulement, cette fois, on ne se méfiait plus...

Juste comme on se levait pour aller, la nuit étant là, Philippe a lancé la sienne :

— « Cannelle », que je vous dis, moi, il a gagné une fortune du bout des doigts !

Et il accompagnait son dire d'un geste mignon comme tout, celui qu'on prête à ceux qui manient une balance, au moment où l'aiguille hésite à se décider.

Quand « Cannelle » passera au Jugement dernier, espérons que ceux de là-haut seront plus larges que nos gens, moins farcis de reproches que nos critiqueurs ; dommage quand même qu'on ne puisse pas s'en aller en paix sans que tout un chacun, pas meilleur l'un que l'autre, n'exerce sa langue en public et ne répande des choses qui, ne touchant plus celui qui est parti, prouvent qu'il a vécu avec des rosses de première grandeur.

Ma foi tant pis : les mauvaises langues font apprécier ceux qui vont doucement leur chemin, sans piper mot des affaires des autres.

St-Urbain.

